

Réussir son allée de jardin : les règles d'or pour une pose durable

Avant de commencer : planification et législation

- Consultez impérativement le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en mairie pour connaître les règles d'imperméabilisation des sols.
- Définissez la largeur selon l'usage : 90 cm à 1 mètre pour une allée piétonne, 2,5 à 3 mètres pour une allée carrossable.

Terrassement et fondations

- Réalisez un terrassement sur une profondeur totale de 25 à 30 cm.
- Posez un feutre géotextile sur toute la surface pour éviter le mélange des matériaux et limiter la pousse des mauvaises herbes.
- Appliquez une couche de fondation de 15 à 20 cm de tout-venant (0/31,5 ou 0/40).
- Compactez la fondation à l'aide d'une plaque vibrante mécanique pour garantir la portance et éviter les affaissements futurs.

Pose et finitions

- Préparez un lit de pose de 3 à 5 cm de sable ou de gravillons (2/4 mm), nivelé mais non compacté.
- Assurez l'écoulement des eaux de pluie en prévoyant une pente transversale de 1 à 2 % (1 à 2 cm par mètre).
- Pour les allées en graviers, installez des dalles stabilisatrices alvéolées pour éviter l'orniérage et faciliter le passage des vélos ou poussettes.